

RAPPORT DU RASSEMBLEMENT HIVERNAL DU RÉSEAU

Lundi 24 février 2014

Centres de la famille et de la jeunesse Batshaw

5, rue Weredale Park, Westmount

ADOPTÉ LE 9 DÉCEMBRE 2014



PRÉSENCES

Voir la liste des participants et participantes en annexe.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et prière d'ouverture avec Mike Standup
2. Chants d'accueil avec le groupe de tambours Buffalo Hat Singers
3. Adoption de l'ordre du jour et du rapport du rassemblement automnal
4. Présentation et adoption du processus d'élection
5. Réalisation du Cercle d'éducation et d'employabilité du RÉSEAU MAMU – la foire à l'emploi et les outils de référence
6. Présentation de Ka Mamukanit, Projet d'insertion socioprofessionnelle des jeunes Autochtones de Montréal
7. Fermeture des nominations et des intérêts – Présentation des candidats
8. L'avenir quant au modèle de livraison de la Stratégie des Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU) – Communiqué d'AADNC et de l'ANCA
9. Réalisations du Comité Jeunesse du RÉSEAU
10. Réalisations du Comité Santé du RÉSEAU et avancement du projet de centre de santé
11. Annonces communautaires
12. Présentation de Statistique Canada, données de l'Enquête auprès des peuples autochtones et de l'Enquête nationale auprès des ménages
13. Réalisations du Comité Services sociaux du RÉSEAU et de ses sous-comités Circle of Care, Justice et Itinérance
14. Nouveau Comité Communications du RÉSEAU
15. Réalisations du Comité Art·Culture du RÉSEAU et l'avancement du projet de Lieu culturel 2017
16. Élections pour le poste de co-président(e)
17. Sondage de participation et tirage au sort de cartes cadeaux
18. Prière de clôture avec Mike Standup

1. MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE D'OUVERTURE

Odile Joannette agit comme présidente d'assemblée pour l'avant-midi. Elle déclare la réunion ouverte à 9 h 15 et invite l'aîné Mike Standup à prononcer la prière d'ouverture.

2. CHANTS D'ACCUEIL AVEC LE GROUPE DE TAMBOURS BUFFALO HAT SINGERS

Odile remercie Mike Standup et invite maintenant le Groupe Buffalo Hat Singers à interpréter leurs chants d'accueil.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU RAPPORT DU RASSEMBLEMENT AUTOMNAL

Odile remercie les Buffalo Hat Singers de leur prestation. Elle remercie également les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw de sa collaboration et de son hospitalité, car plusieurs réunions du RÉSEAU s'y sont tenues depuis le début des activités du RÉSEAU en 2008.

Résolution 2014-02-24 / 01

Il est proposé par Geneviève Collard et appuyé par Alana-Dawn Phillips :
D'ADOPTER L'ORDRE DU JOUR TEL QUE PRÉSENTÉ.

Adopté par consensus.

Pour ce qui est du rapport du rassemblement automnal, Odile précise que le comité directeur n'a pu l'envoyer deux semaines avant la présente rencontre, contrairement à son engagement. Son adoption pourrait ainsi être reportée au prochain rassemblement. Les membres sont prêts à l'adopter immédiatement.

Résolution 2014-02-24 / 02

Il est proposé par Sylvain Vollant et appuyé par Paige Isaac :
D'ADOPTER LE RAPPORT DU RASSEMBLEMENT AUTOMNAL TENU LE 31 OCTOBRE 2013.

Adopté par consensus.

4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROCESSUS D'ÉLECTION

Odile invite les membres à consulter les Règlements généraux adoptés en février 2013 (compris dans la pochette de documentation). Les changements apportés alors paraissent aux pages 8 et 9. Ils visaient à faire élire les co-président(e)s par les membres lors des rassemblements plutôt que par le comité directeur, tel que c'était le cas précédemment. Cela étant, le processus qui a été appliqué en février 2013 était un cas unique. Il s'agit maintenant d'entériner officiellement ces amendements pour les intégrer aux règlements généraux.

Il avait été souhaité d'introduire le vote par anticipation, afin de permettre aux personnes non disponibles pour assister aux rassemblements de pouvoir exprimer leur voix. Toutefois, les ressources humaines limitées du RÉSEAU rendent complexe le traitement d'un tel processus. En conséquence, le comité directeur propose d'adopter un processus d'élection similaire à celui que l'on retrouve dans tout type d'organisation, c'est-à-dire sur place avec les personnes présentes. Le passage faisant référence au vote par anticipation a ainsi été biffé.

Odile fait lecture des articles concernant l'élection des représentant(e)s au comité directeur et celle des co-président(e)s avec les changements proposés. Elle nomme les membres autochtones du comité directeur éligibles au poste de co-président(e), soit : Dolorès André, André Dudemaine, Paige Isaac, Carrie Martin, Bérénice Mollen-Dupuis, Alana-Dawn Phillips, Sylvain Vollant et elle-même. (La liste est comprise dans la pochette d'accompagnement.) Ces personnes ne sont pas nécessairement candidates, et il n'y a pas eu de consultation en amont pour vérifier leur intérêt.

Résolution 2014-02-24 / 03

Il est proposé par Geneviève Beaudet et appuyé par Sylvie Cornez :
D'ADOPTER LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX AVEC LES AMENDEMENTS APPORTÉS AUX ARTICLES CONCERNANT LE PROCESSUS D'ÉLECTION DES REPRÉSENTANT(E)S AU COMITÉ DIRECTEUR ET DES CO-PRÉSIDENT(E)S ET ÉNUMÉRÉS DANS LE DOCUMENT « RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ADOPTÉS LE 22 FÉVRIER 2013 ».

Adopté par consensus.

**5. RÉALISATIONS DU CERCLE D'ÉDUCATION ET D'EMPLOYABILITÉ DU RÉSEAU MAMU –
LA FOIRE À L'EMPLOI ET LES OUTILS DE RÉFÉRENCE**

Paige Isaac, de la nation mi'gmaq de Listuguj, présente les réalisations du Cercle d'éducation et d'employabilité, dont elle est coprésidente. Elle précise que le comité a modifié son nom en vue de le raccourcir. Elle présente Tina Lee, qui fait aussi partie du comité.

Depuis la dernière rencontre, le Cercle a continué à travailler à la préparation de la foire MAMU, qui se tiendra le 21 mars 2014, de 11 h à 17 h. Elle invite les participant(e)s à se procurer les affiches annonçant l'évènement afin de le publiciser au sein de leurs réseaux.

Par ailleurs, le Cercle a mis à jour le Guide de référence sur l'éducation, la formation et l'emploi à l'intention des Autochtones de Montréal. Des exemplaires sont également disponibles sur place, en français et en anglais.

De nouvelles recrues se sont jointes au Cercle. Les membres sont très motivés, et Paige se dit satisfaite du travail accompli.

Questions et commentaires

Y a-t-il encore des tables disponibles pour les organismes qui souhaitent participer à la foire MAMU? Oui, celles-ci sont réservées aux employeurs et aux organismes qui offrent des emplois ou des stages. Le contact est indiqué sur l'affiche.

**6. PRÉSENTATION DE KA MAMUKANIT, PROJET D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES
AUTOCHTONES DE MONTRÉAL**

Marjolaine Thernish, chargée de projet au Centre Ka Mamukanit, rappelle que ce dernier a accueilli sa première cohorte en août 2011. À ce jour, 60 jeunes ont pu bénéficier de ce projet. Une cinquième cohorte devrait débiter en avril 2014.

En mars 2012, la Ville de Montréal, qui finance le Centre depuis ses débuts, a pris contact avec celui-ci pour connaître son intérêt à participer à une évaluation dans le cadre d'une entente avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Celle-ci visait à analyser les interventions du Centre au stade de l'implantation afin de mieux comprendre leurs retombées. Le Centre a reçu favorablement cette proposition. Un appel d'offres a été lancé en mars 2012, et c'est l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) qui a été retenue pour réaliser ce mandat qui a été confié aux professeurs Martin Goyette et Céline Bellot. Ceux-ci sont présents aujourd'hui pour présenter au RÉSEAU les résultats de leur évaluation, qui a porté sur les deux premières cohortes.

M. Martin Goyette remercie le RÉSEAU de son invitation. Il fait référence à plusieurs études réalisées par la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec faisant ressortir que le taux de chômage est beaucoup plus important chez les jeunes Autochtones de Montréal que dans la population en général.

Pour la réalisation de l'étude, les chercheurs ont fait appel à la méthodologie suivante :

- analyse documentaire;
- entrevues avec les acteurs du projet (concepteurs, coordonnatrice, intervenants);
- contacts avec les partenaires du projet;
- entrevues avec 23 jeunes ayant participé au projet.

L'étude, qui est maintenant publiée¹, s'est penchée sur la mise en œuvre du Centre Ka Mamukanit et sur ses premiers résultats. M. Goyette précise que le Centre est actuellement confronté au défi que rencontrent fréquemment les organismes rendus à la même étape, soit celui d'assurer sa pérennité sur le plan financier. Il mentionne que, lorsqu'on analyse des programmes d'insertion, on le fait souvent en isolant les autres sphères de la vie des jeunes. Or, dans ce cas-ci, la conception s'est appuyée sur une vision holistique, afin que les jeunes puissent s'insérer globalement et de façon harmonieuse dans une transition vers la vie adulte, au-delà du volet purement professionnel.

Pour conclure, on retient deux enjeux principaux.

Pour ce qui est de la conception des interventions proprement dites, elle comporte plusieurs éléments intéressants, mais qui ne sont pas nécessairement mis en place au moment de la réalisation. Il importe donc de poursuivre l'implantation.

D'autre part, il y a lieu de réfléchir au mode de recrutement des jeunes de façon à ce qu'ils soient tous semblables pour ce qui est de leurs besoins, ce qui permettrait de concevoir des modules globaux; ou alors, si l'on recrute des jeunes avec des besoins particuliers, il s'agit de trouver des moyens d'individualiser les interventions en conséquence.

7. FERMETURE DES NOMINATIONS ET DES INTÉRÊTS – PRÉSENTATION DES CANDIDATS

Odile précise que l'étape actuelle ne correspond pas au vote proprement dit, mais à la nomination des personnes que les membres souhaitent proposer comme candidats et candidates. Elle ouvre les bulletins de nomination et vérifie si les personnes nommées souhaitent poser leur candidature. À tour de rôle, elles déclinent, à l'exception de Sylvain Vollant, qui accepte sa nomination.

Étant le seul candidat, Sylvain Vollant est élu coprésident par acclamation.

Sylvain Vollant se présente. Il est Innu, originaire de Pessamit. Depuis deux ans, il est travailleur de rue à Montréal. Il souhaite s'engager comme coprésident du RÉSEAU pour y apporter du nouveau, étant à Montréal depuis peu, et partager son expérience.

8. L'AVENIR QUANT AU MODÈLE DE LIVRAISON DE LA STRATÉGIE DES AUTOCHTONES VIVANT EN MILIEU URBAIN (SAMU) – COMMUNIQUÉ D'AADNC ET DE L'ANCA

¹ http://www.crevaj.enap.ca/CREVAJ/Publications/Lists/Publications/Attachments/1052/Rapport_projet_kama_vf.pdf.

Odile rappelle qu'elle est la représentante de Montréal au Caucus national des réseaux urbains. Elle a préparé un exposé par écrit à l'intention des membres du Caucus qu'elle distribue aux participant(e)s.

Le comité directeur avait demandé à la représentante d'AADNC de venir faire une présentation au RÉSEAU, mais celle-ci a mentionné qu'elle n'avait pas d'information à donner autre que ce qui apparaît déjà dans le site web, dans la section des questions les plus fréquemment posées. Cela étant, Odile, grâce à son rôle au Caucus, a pu avoir accès à certaines informations qu'elle souhaite partager.

Elle rappelle que la SAMU avait pour but au départ d'inviter les Autochtones en milieu urbain à se regrouper. C'est AADNC, avec d'autres partenaires, qui ont incité à l'établissement du RÉSEAU. Elle attire l'attention sur la répartition budgétaire qui apparaît au tableau des dépenses (également distribué sur place). Pour 2012-2013, la contribution d'AADNC au financement du RÉSEAU s'élève à 62 052 \$. Cette contribution provient de l'enveloppe globale de 13,5 millions de dollars pour l'ensemble du Canada, dont 250 000 \$ étaient disponibles pour le Québec. Il importe de retenir qu'il ne s'agit pas de montants importants pour réaliser des projets au Québec.

Elle passe en revue l'histoire de la SAMU. Depuis le 1er avril 2013, les fonds de la SAMU relèvent du bureau régional d'AADNC, qui n'avait aucune expérience préalable dans la gestion de programmes urbains. Les trois autres programmes sont toujours administrés par l'Administration centrale à Ottawa. La SAMU et les trois autres programmes ont ensuite été renouvelés jusqu'au 31 mars 2014, à la suite de quoi les programmes doivent faire l'objet d'une évaluation par le Cabinet. En juin dernier, AADNC avait annoncé la tenue d'une série de consultations auprès de la communauté pour déterminer la façon dont les programmes devaient s'harmoniser pour bien desservir l'ensemble du territoire. Les recommandations en découlant devaient être déposées à l'automne, ce qui fut fait et ce qui donne lieu aujourd'hui à une annonce officielle concernant des changements dans la livraison du programme.

Au Caucus national des réseaux urbains, il importait de tenir compte d'une étude que Patrimoine Canada avait commandée en 2008 et qui avait été réalisée par des chercheurs universitaires. Celle-ci a fait ressortir qu'il existait 6 000 organisations autochtones en milieu urbain au Canada, ce qui représente un grand nombre. Le Caucus a conclu que les fonds devraient être accessibles à ces autres organisations et non pas exclusivement aux 119 centres d'amitié autochtones et qu'il faudrait aussi tenir compte de celles-ci dans la réflexion sur la livraison des programmes.

Le Caucus comprend 15 villes, et Montréal se classe au huitième rang pour sa population autochtone. Les chiffres paraissant au tableau sur les données démographiques vont faire l'objet d'une révision pour tenir compte du dernier recensement. Chacune de ces villes comprend un centre d'amitié. Le Caucus a tenu une discussion sur les relations entretenues avec le centre d'amitié dans chacune des villes. Dans certains cas, elles sont très harmonieuses (ex. : Vancouver, qui possède deux centres d'amitié). À Montréal, en 2013, la situation était plus difficile, car le centre d'amitié avait vu son financement supprimé. Depuis lors, le RÉSEAU a développé de nouvelles relations, et des membres du Centre d'amitié siègent à des comités de travail. Quant au nouveau Centre de développement communautaire autochtone de Montréal (CDCAM), il vient de se doter d'une direction, ce qui est positif. Le DG, Philippe Meilleur, est d'ailleurs présent dans la salle.

En conclusion, les 4 programmes n'existeront plus à partir du 31 mars 2014. Deux nouveaux programmes seront créés le 1er avril 2014 :

- Partenariats urbains: 7M\$ administré par AADNC et 20M\$ par l'Association nationale des Centres d'Amitié
- Développement des capacités communautaires 23M\$ administré par l'Association nationale des Centres d'Amitié

L'enveloppe globale des fonds destinés aux Autochtones est toutefois passée de 52 à 50 millions de dollars. Beaucoup de questions demeurent en suspens. Une session d'information aura lieu en mars 2014.

Questions et commentaires

Que faut-il anticiper de la réduction de deux millions de dollars appliquée à l'enveloppe globale?

Une téléconférence a eu lieu entre le Caucus et l'administration centrale, au cours de laquelle cette question a été posée. Parmi les questions les plus fréquemment posées, certaines portent sur les économies que le gouvernement prévoit réaliser avec cette refonte. On peut présumer que cette préoccupation fournit un élément de réponse. Par ailleurs, l'analyse des demandes se fera désormais par l'Association des centres d'amitié plutôt que par AADNC, ce qui peut aussi être une source d'économies. Peut-on entrevoir, par la même occasion, qu'AADNC pourrait procéder à une révision de sa structure? La réponse fournie est restée assez vague, bien qu'elle laisse entendre qu'une restructuration pourrait se produire. De son côté, l'Association se verra attribuer 15 % de frais d'administration sur les 43 millions de dollars qu'elle aura à gérer.

Cela étant, une certaine division se fait sentir. Et Odile déplore le fait qu'on constate actuellement plusieurs stratégies de division de la part du gouvernement. Outre les fonds urbains, on peut citer la nouvelle loi sur l'éducation, la réforme de l'Assurance-emploi et de la Sécurité du revenu, la réouverture du modèle national d'affectation des ressources pour les Autochtones, etc. Comme il s'agit des mêmes fonds, certains vont gagner et d'autres vont perdre. Odile a fait part au coprésident du Caucus national que, plus que jamais, il est essentiel de transmettre le message qu'il faut rester unis. Il importe que la réaction des communautés soit à l'opposé de celle qui semble être recherchée. Au contraire, il faut poursuivre dans le sens du développement des partenariats et des collaborations. Ainsi, il était ressorti d'une rencontre qu'elle avait eue avec la direction du Centre d'amitié autochtone de Montréal au moment où il avait subi une coupure de financement, qu'il y a énormément de besoins et d'espace à Montréal pour y démarrer des initiatives et y mettre en place des ressources variées. Il y a donc lieu de s'unir dans un esprit de complémentarité. C'est le discours tenu par le Centre d'amitié qui ne voit pas d'un mauvais œil l'ouverture d'un autre centre autochtone, car il y a encore de nombreux besoins non comblés. C'est d'ailleurs la raison d'être du RÉSEAU.

Philippe Meilleur, le nouveau directeur du CDCAM, prend la parole pour se présenter. Il est entré en fonction il y a une semaine. Il a été mis au courant du contexte de la création du Centre et des divisions qui avaient alors surgi. Toutefois, son mandat est de créer des liens dans la même perspective que le RÉSEAU, de comprendre les perceptions touchant l'offre de services à Montréal et de repérer les créneaux ayant besoin de soutien et de complémentarité. Il vise notamment les familles, qui sont moins touchées par le Centre d'amitié. Il invite les membres du RÉSEAU à lui transmettre leurs idées, car il veut consacrer les prochains mois à écouter les commentaires du milieu et à s'engager dans le RÉSEAU.

Odile mentionne le communiqué de presse publié le 6 février et compris dans la trousse de documentation. Elle s'engage à diffuser l'information qui sera obtenue lors de la rencontre de mars dans l'Infolettre d'avril. Elle précise que la liste de distribution comprend maintenant 720 membres représentant 145 organisations autochtones et allochtones. Il s'agit d'un grand succès.

En tant que trésorière du RÉSEAU, elle a la responsabilité de préparer les demandes de financement. Le Comité directeur a convenu de déposer ses demandes pour la prochaine année à la fois au bureau de Luc Dumont (bureau régional d'AADNC) et à l'Association des centres d'amitié. Elle ignore si la gestion sera elle aussi décentralisée sur une base régionale.

9. RÉALISATIONS DU COMITÉ JEUNESSE DU RÉSEAU

Sylvain Vollant explique que le comité jeunesse n'a pas encore entrepris d'activités. Cependant, il prépare un lancement pour démarrer officiellement le comité. Des rencontres se tiennent périodiquement pour échanger sur la vision qui doit sous-tendre le comité.

Mélanie Lumsden ajoute que le comité compte une dizaine de membres de différents horizons, ce qu'elle considère comme positif étant donné le lent démarrage du comité.

10. RÉALISATIONS DU COMITÉ SANTÉ DU RÉSEAU ET AVANCEMENT DU PROJET DE CENTRE DE SANTÉ

Sean Yaphé, coordonnateur du comité, expose les trois principaux dossiers du comité à l'aide d'une présentation PowerPoint.

- Centre de santé

Le comité étudie trois orientations potentielles à donner au centre de santé. Il est en lien avec le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec en vue de rédiger une demande de financement portant sur une proposition plus large. En effet, le Regroupement souhaite implanter différents points de services à travers le Québec pour les Autochtones en milieu urbain. Il travaille en outre avec la Commission de la santé et des services sociaux en vue de déterminer les services les plus pertinents à mettre en place au départ.

Des contacts ont aussi été établis avec l'organisation Médecins du Monde qui souhaite implanter des soins de première ligne à Montréal soit par l'intermédiaire des CLSC, du CRSSS ou d'organisations communautaires, comme la Old Brewery Mission.

Récemment, le CRSSS de la Montagne a démarré un projet intitulé « Village santé ». Lorsque l'Hôpital pour enfants aura déménagé au campus Glen, l'édifice pourra être utilisé pour en faire un village santé où différentes facettes de la santé pourront être prises en compte. On espère ainsi que le centre de santé autochtone pourrait s'y installer.

En parallèle, le comité travaille à préparer sa propre proposition en vue de définir différentes avenues pour la conception du centre de santé.

- Tente de sudation

Le comité se penche en ce moment sur la façon de trouver des fonds pouvant financer l'embauche d'un coordonnateur à temps plein, de façon à pouvoir offrir des activités toute l'année.

- Recherche sur les soins dentaires

Il s'agit d'un nouveau projet que le comité essaie de démarrer depuis un certain temps. Un dentiste rattaché à l'université McGill mène des recherches sur l'accès aux soins dentaires pour les Autochtones de Montréal. Il a fait appel au comité pour recruter des participants.

Questions et commentaires

Concernant cette dernière recherche, Alana Dawn Phillips demande si elle est rendue au point où il y aurait lieu d'entrer en contact avec des organisations. Ce n'est pas encore le cas. Elle indique son intérêt à participer à cette recherche, car son organisme, le CPE le Soleil Le Vent, possède son propre programme dentaire.

Est-ce que le développement des centres de santé comprend une stratégie visant les sans-abri autochtones, autre que les liens avec la Old Brewery Mission. Il est possible, en effet, que les Autochtones ne se reconnaissent pas dans

ce centre. Et est-ce qu'on considère la possibilité d'aller dans la rue pour offrir des soins de santé directement aux personnes itinérantes qui ne vont pas dans les centres?

Pour l'instant, différentes options sont considérées pour ce qui est des soins de première ligne. Alors, le comité n'a pas encore décidé avec quels organismes il va collaborer. La Old Brewery Mission vient de se doter d'un nouvel édifice où certains services pourraient être offerts. Pour ce qui est des services offerts dans la rue, il s'agit justement du modèle appliqué par Médecins du Monde, qui utilise des travailleurs de rue allant aussi dans les organismes communautaires pour aider différentes populations. Le comité étudie différents modèles, notamment celui du CRSSS du Sud-Ouest / Verdun où un médecin pourrait être présent une fois par semaine l'avant-midi et où une infirmière pourrait être présente en permanence. Et si la participation le justifie, une infirmière de rue pourrait également s'ajouter.

11. ANNONCES COMMUNAUTAIRES

➤ Trickster

Mélanie Lumsden, membre du comité jeunesse du RÉSEAU, travaille à Exeko, une organisation engagée dans le domaine de l'éducation et de la culture. Elle souhaite présenter le projet Trickster, qui repose sur le théâtre, le cirque et les contes. Une première édition s'est tenue au Centre d'amitié autochtone l'année dernière et a abouti à un spectacle présenté en janvier dernier avec une dizaine de participants. Celui-ci a connu le succès, car la salle était comble.

Les inscriptions sont présentement ouvertes pour les candidats autochtones de 8 à 16 ans. Il y a 30 places disponibles entre avril et juin. Les ateliers sont bilingues et portent sur le développement de la confiance en soi à travers la créativité. Ils sont animés notamment par des artistes du Cirque du Soleil. Des affiches promotionnelles sont disponibles sur place dans les deux langues.

Pour plus d'information : melanie.lumsden@exeko.org

➤ Wapikoni mobile

Karine Gravel souligne que la Wapikoni mobile célèbre son dixième anniversaire, et que plusieurs activités sont prévues pour souligner cet événement. Par exemple, une projection a lieu ce soir à 19 h à la Cinémathèque, dans le cadre des Rendez-vous du cinéma québécois. Cinq participants sont venus de Kitcisakik, de Lac Simon et de Manouane à cette occasion pour prendre part à un panel.

Le 8 mars, Femmes autochtones du Québec va célébrer ses 40 ans d'existence en collaboration avec la Wapikoni mobile à l'Économusée du Fier monde, à 19 h. Il s'agira d'un « party de femmes ».

Grâce à la Wapikoni mobile, 660 films ont été réalisés par des jeunes. Une des façons de faire vivre la Wapikoni, c'est d'utiliser ces films pour animer différents événements. On peut appeler à la Wapikoni pour demander quel film pourrait convenir à une thématique donnée.

➤ Artial

Anaïs Janin, qui est non autochtone, a fondé l'organisme Artial (arts et social) en vue d'établir des ponts entre Autochtones et Allochtones au moyen des arts. Elle est à la recherche de candidats autochtones pour siéger au CA de l'organisme. Celui-ci a fait une demande de subvention à la Ville de Montréal en vue de soutenir l'organisation d'ateliers pour artistes dans des centres d'éducation populaire dans le Sud-Ouest et le Centre-Sud. Une telle expérience a eu lieu en 2013 avec le Centre de formation sociale Marie Gérin-Lajoie qui a été très bien reçue, et l'organisme souhaiterait renouveler l'expérience en 2015 et 2016. Pour l'instant, l'organisme a trois partenaires, et il souhaiterait élargir sa base. Pour le moment, l'organisme n'a toujours pas encore de financement, et il cherche à recruter des personnes pouvant l'aider dans son évolution.

Pour plus d'information : info@artial.qc.ca

➤ **Rotaract**

Sean Yaphé, président de l'organisme Rotaract, explique que celui-ci regroupe des jeunes professionnels et d'étudiants qui souhaitent faire du bénévolat et offrir des services à la communauté, tels que le leadership, le développement personnel, la collecte de fonds, etc.

Pour plus d'information : <mailto:sean.yaphe@mail.mcgill.ca>

➤ **Femmes autochtones du Québec**

Alana Boileau est, depuis décembre, la coordonnatrice du programme Justice et sécurité publique chez FAQ. À son arrivée, une enveloppe était disponible pour travailler sur la question des femmes autochtones disparues ou assassinées au Québec et elle devait être dépensée avant la fin de mars. Après consultation auprès de diverses personnes, elle en est venue à la conclusion qu'il n'existait à toutes fins utiles presque aucune donnée à ce sujet au Québec. La fantastique initiative de Sisters in Spirit, dont le financement a été aboli en 2010, avait essentiellement recueilli des données en anglais, ce qui n'offre pas un portrait représentatif. Donc, FAQ a décidé d'entreprendre sa propre recherche et d'engager une ressource pour effectuer une étude de petite échelle, car le financement disponible ne permet pas d'envoyer la personne embauchée dans les communautés pour réaliser une étude comme elle souhaiterait qu'elle soit faite.

Elle invite donc les participant(e)s à diffuser l'information sur l'ouverture de poste, qui consiste en un contrat de recherche. Elle demande également de référer, si c'est possible, la chercheuse à des personnes dans les communautés qui seraient disposées à partager de l'information et à partager sur l'approche à privilégier, notamment sur la façon de poser des questions sur une réalité tellement sensible.

Pour plus d'information : <mailto:justice@faq-qnw.org>

On demande quels sont les paramètres de la recherche, que cherche-t-on à trouver?

Tout d'abord, trouver des données chiffrées. Et savoir s'il y a des régions géographiques où la problématique est plus concentrée. Essayer de comprendre quelles ressources et quels services seraient nécessaires pour empêcher la perpétuation de cette réalité.

On parle de violence, mais y a-t-il des domaines plus spécifiques qui sont visés?

Ce que Sisters in Spirit a relevé au Québec porte uniquement sur le cas de 22 femmes. Et, dans les cas où des données étaient disponibles, elles révélaient que ces femmes étaient décédées à leur domicile, ce qui diffère de la

situation ailleurs au Canada. Il importe donc d'obtenir plus d'information et, en même temps, d'éviter de s'adresser aux familles qui ont déjà répondu.

➤ **Foire MAMU**

Geneviève Collard, du Centre de services urbains de Montréal de la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ), collabore avec Paige Isaac au Cercle d'éducation et d'employabilité. Elle lance une invitation aux personnes qui souhaiteraient s'impliquer de façon volontaire la journée même de la foire MAMU, le 21 mars.

Pour plus d'information ou pour donner son nom : Gabrielle Powers -Langlois au (514) 283-0901.

➤ **Activités culturelles**

André Dudemaine annonce la prochaine sortie au cinéma Excentris du film « Rhymes for Young Ghouls » qui a été tourné à Kahnawake avec le comédien Jeff Barnaby de Listuguj et qui a remporté un prix au festival de TriBeCa à New York.

Il mentionne également la présence à Montréal de l'artiste cri Kent Monkman qui expose une pièce admirable au Musée McCord.

12. PRÉSENTATION DE STATISTIQUE CANADA : DONNÉES DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DE L'ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES MÉNAGES

Nakuset prend la relève pour l'animation de la rencontre. Elle présente à nouveau le groupe Buffalo Hat Singers qui introduit avec ses chants la session de l'après-midi.

Elle invite Cindy Gosselin, qui agit comme conseillère au Programme de liaison autochtone pour le Québec à Statistique Canada, à présenter les résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones et de l'Enquête nationale auprès des ménages.

Elle rappelle que, en 2010, le gouvernement a aboli l'utilisation du formulaire long autrefois obligatoire aux fins du recensement, qu'il a remplacé par l'Enquête auprès des ménages (ENM), réalisée sur une base volontaire. Antérieurement, un ménage sur cinq recevait le formulaire long, contre quatre ménages sur cinq qui recevaient le formulaire court. En 2011, un ménage sur trois a eu à remplir le sondage complet de l'ENM, et deux sur trois la version abrégée. Toutefois, dans les communautés autochtones, la totalité de la population a reçu la version intégrale de l'ENM.

La procédure normalement suivie par Statistique Canada consiste, une année avant la tenue du recensement, à écrire aux chefs des communautés pour demander l'autorisation de se présenter dans la communauté pour y réaliser le recensement de la population. En 2011, six communautés ont refusé Statistique Canada d'y avoir accès : les communautés mohawks de Kahnawake, Kanesatake, Akwasasne et Doncaster ainsi que Wendake et Rapid Lake. Quant à Essipit, la communauté a donné son autorisation; cependant, le taux de réponse y a été très faible, et il n'a pas été possible d'utiliser les données recueillies. Cela étant, des données significatives ont pu être recueillies. À l'échelle du Canada, le nombre de communautés qui ont refusé l'accès à Statistique Canada s'élève à 23. D'autre part, en Ontario, les feux de forêt ont empêché les agents de Statistique Canada de se rendre dans 13 communautés; toutefois, ils ont pu y procéder au recensement par la suite.

Cindy Gosselin attire l'attention sur l'information contenue dans les pochettes distribuées aux participant(e)s. Celles-ci comprennent un feuillet sur le Programme de liaison autochtone, un outil bilingue qui fournit des données

démographiques par province et par territoire ainsi que les présentations PowerPoint accompagnant les exposés sur les deux enquêtes. On y trouve aussi un feuillet expliquant comment naviguer dans le site web de Statistique Canada en vue d'y repérer l'information propre aux peuples autochtones. Elle précise que son équipe peut aider les personnes à y trouver des renseignements plus personnalisés, et ce service est gratuit pour les personnes et les organisations autochtones. Certaines informations peuvent se trouver dans la section « Archives ».

Elle passe en revue les différentes sections du site web en commençant par les profils de la population autochtone en fonction de l'ENM. On peut ainsi consulter les données pour la région métropolitaine de Montréal, selon lesquelles la population autochtone s'élève maintenant à 26 225 individus. Sur l'île de Montréal, on parle plutôt de 10 000 personnes. L'ensemble des données sont disponibles depuis septembre 2013. La ventilation se fait par tranches d'âge, par statut matrimonial par caractéristiques familiales. Pour ce qui est de l'origine ethnique, on distingue entre l'ascendance et l'identité. D'autres variables peuvent aussi être consultées, par exemple : la religion, la langue parlée (non officielle), la connaissance des langues officielles, la mobilité, le niveau d'instruction, l'emploi, le type et le secteur d'occupation, l'habitation, le revenu, etc. Les données sont présentées sur une base individuelle et en fonction des ménages.

Louise St-Amour, qui travaille également comme conseillère au Programme de liaison autochtone, présente les résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) menée dans l'ensemble du pays. Celle-ci porte sur la population hors réserve, y compris les Métis et les Inuits, contrairement à l'enquête précédente, et elle a été réalisée en 2012 à la suite du recensement qui a servi d'échantillon. Elle est réalisée auprès des personnes d'ascendance autochtone ou qui se déclarent autochtones. (Voir la reproduction de la présentation PowerPoint comprise dans la pochette. Les données sont également disponibles dans le site web.) Les données ont été rendues publiques en novembre 2013; toutefois, les analyses qui en sont tirées seront disponibles plus tard au cours de la présente année.

Une autre enquête sera réalisée par le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN) auprès des communautés, et elle repose plus ou moins sur le même questionnaire,

13. RÉALISATIONS DU COMITÉ SERVICES SOCIAUX DU RÉSEAU ET DE SES SOUS-COMITÉS CIRCLE OF CARE, JUSTICE ET ITINÉRANCE

Nakuset est la représentante au comité directeur. Elle présente Alana-Dawn Phillips qui agit comme substitut et qui est la directrice du CPE Le Soleil Le Vent, à Verdun.

Nakuset explique que le comité traite de plusieurs enjeux, si bien qu'il a créé trois sous-comités :

- Circle of Care : s'occupe de la question des enfants placés en famille d'accueil, en collaboration avec le Centre Batshaw;
- sous-comité sur la justice;
- sous-comité sur l'itinérance.

- *Circle of Care*

Lors du dernier rassemblement, il avait été fait mention que le sous-comité cherchait à se trouver une nouvelle désignation, soit le groupe *iohahi :o* ou encore Circle of Care, et c'est cette dernière appellation qui a finalement été retenue. Quant au nom *iohahi :o*, il sera attribué à un programme de mentorat, c'est-à-dire un programme semblable à celui des Grands Frères et Grandes Sœurs, une formule d'accompagnement des jeunes par des adultes autochtones. Le comité travaille avec le Centre Batshaw et son équipe de bénévoles afin de concevoir un formulaire de candidature pour les personnes intéressées. Il est aussi envisagé d'engager une personne qui ferait la liaison entre le Centre Batshaw et la communauté autochtone en vue de recruter des « Grands Frères » et des « Grandes Sœurs » et d'offrir de l'encadrement et du soutien. L'utilisation de cette terminologie n'est pas

autorisée, cependant, car elle fait l'objet d'une appellation réservée. Nakuset invite donc les personnes intéressées à participer au programme *iohahi :o* à lui transmettre leur nom. Elle souligne toutefois qu'une recherche des antécédents aura lieu et que les personnes ayant un dossier judiciaire ne pourront être retenues. Le sous-comité espère que le programme pourra être en vigueur à la fin du printemps.

L'autre projet auquel travaille le sous-comité porte sur la création d'un foyer d'accueil. Il s'agit d'un foyer pouvant accueillir six ou sept enfants. En effet, les familles autochtones comptent souvent plusieurs enfants. Nakuset a ainsi été témoin, au Foyer pour femmes autochtones, de la situation de mères ayant six enfants et où ces derniers avaient été séparés en étant placés dans des familles d'accueil différentes. L'objectif serait de créer un foyer où tous les enfants pourraient demeurer ensemble. Le sous-comité collabore étroitement avec Cathy Carroll du Centre Batshaw pour définir le projet qui progresse bien. Toutefois, celui-ci n'est pas encore assez avancé pour procéder à une ouverture de poste. Au moment opportun, une annonce sera affichée dans l'Infolettre en vue de recruter un couple autochtone ou un couple dont l'un des conjoints est autochtone (y compris de même sexe). Il importe également que l'un des conjoints ait un emploi à l'extérieur.

Nakuset mentionne également la publication du Manuel culturel conçu à l'intention des familles non autochtones accueillant des enfants autochtones. Il a pour but d'aider les parents à réduire le fossé culturel. Le manuel peut être téléchargé à partir du site web du RÉSEAU. Il est toutefois prévu d'en imprimer 500 exemplaires additionnels qui seront disponibles au Centre Batshaw ainsi qu'au CPE Le Soleil Le Vent.

- *Sous-comité sur la justice*

Le sous-comité continue de travailler sur l'implantation du projet Justpeace dont il a été question lors du dernier rassemblement. Depuis lors, il a constitué un conseil d'administration.

- *Sous-comité sur l'itinérance*

Le sous-comité se consacre à l'élaboration de son plan d'action. Il comprend plusieurs membres provenant de diverses organisations auxquelles il offre un espace pour dialoguer et échanger des réflexions. Il collabore également avec le sous-comité sur la justice pour ce qui est du projet Justpeace.

Allison Reid, coordonnatrice du programme du square Cabot, présente une mise à jour de ce dossier. Elle précise qu'elle travaille avec Vivien Carli du Centre de prévention du crime et Marla Williams à élaborer une stratégie en lien avec les personnes itinérantes fréquentant le square Cabot et le quartier environnant. Elle rappelle que l'initiative a démarré il y a un an et qu'il a fallu de six à neuf mois de travail pour mettre au point une stratégie ciblant les services de première ligne, les centres de jour, les services en habitation ainsi que les habitants du secteur. Au cours des derniers mois, les efforts ont porté sur les actions à mettre en œuvre au regard des changements qui vont bientôt toucher le square Cabot. En effet, ce dernier va être fermé à compter de juin afin d'être réaménagé. Il y a donc une certaine urgence à s'assurer que la population qui le fréquente ne soit pas déplacée, que des services à son intention demeurent disponibles et qu'on puisse même offrir d'autres services qui ne sont pas encore en place.

Du financement a ainsi été obtenu de la Ville de Montréal et de l'arrondissement Ville-Marie pour embaucher, à compter d'avril, deux intervenant(e)s, l'une, autochtone, rattachée au Foyer pour femmes autochtones et l'autre au YMCA, en vue de travailler pendant neuf mois avec la population cible, prioritairement la population autochtone. Le centre de jour situé à proximité servira de point de chute pour la dispense des services. De la formation sera en outre offerte aux travailleurs de rue déjà en fonction. Et on veillera à entretenir les communications pendant la fermeture du square afin de renseigner les visiteurs sur les endroits où s'adresser pour obtenir des services.

Le projet entreprend maintenant sa deuxième phase qui consiste à enrichir l'offre de services dans l'ouest de

Montréal. À cette fin, une collaboration a été établie notamment avec le projet Justpeace, des services de santé, dont des services en santé mentale, des services juridiques, etc. Il est également question d'élaborer un plan de cohabitation avec certains intervenants dans le domaine du logement. Par ailleurs, on réfléchit déjà à la réouverture du square Cabot, dans un an et demi, et aux activités qui pourront alors y être offertes, notamment sur le plan culturel, et à la façon d'y associer les habitués du square.

14. NOUVEAU COMITÉ COMMUNICATIONS DU RÉSEAU

Stéphanie Chiasson explique qu'elle est la nouvelle représentante du comité des communications, qui compte trois membres. Une rencontre est prévue d'ici deux ou trois semaines dans le but de définir les objectifs du comité. Ce sera notamment sa responsabilité de rédiger l'Infolettre de février et de mars et elle souhaite y résumer les réalisations des comités.

Le comité souhaite faire l'acquisition d'un ordinateur portable et dispose d'un budget de 1 100 \$.

Elle invite les membres intéressés à se joindre au comité.

15. RÉALISATIONS DU COMITÉ ART●CULTURE DU RÉSEAU ET L'AVANCEMENT DU PROJET DE LIEU CULTUREL 2017

Odile et Devora Neumark siègent au comité ad hoc sur le Lieu culturel. Odile annonce que le budget définitif, qui s'élève à 30,3 millions de dollars, a été déposé au ministère de la Culture et des Communications après avoir été révisé pour tenir compte des commentaires reçus à la suite de l'étude de faisabilité préliminaire. Par exemple, le degré d'achalandage par le réseau scolaire a été jugé trop faible et il a ainsi été relevé pour mieux correspondre au potentiel offert par ce secteur. En conséquence, les architectes ont été invités à revoir la configuration pour prévoir des salles suffisamment grandes pour accueillir trois autobus scolaires en une même journée. Par ailleurs, il a été demandé de prévoir une salle pouvant accueillir une assemblée d'au moins une centaine de personnes réunies en cercle.

Une rencontre a eu lieu avec la sous-ministre qui a constitué une table interministérielle pour accompagner le projet. Dans la répartition des coûts, le Québec va assumer 40 %, le Canada 50 %, et les 10 % restants vont provenir de sources diverses, dont la Ville de Montréal.

Devora ajoute que la constitution en organisme à but non lucratif devrait se concrétiser d'ici deux semaines. Les règlements ont été rédigés en collaboration avec un avocat du droit des affaires. La préparation des règlements a pris plus de temps que prévu, car on voulait s'assurer que ceux-ci reflétaient véritablement la formule de prise de décision par consensus, ce qui a représenté un certain défi au regard de la Loi sur les corporations du Canada. Selon l'avocat consulté, la formulation retenue dans les règlements devrait être jugée acceptable et ne pas retarder indûment la constitution juridique du Lieu.

Une assemblée devrait donc avoir lieu au début de mars en vue de réunir les différents partenaires du projet qui auront notamment à élire un conseil d'administration provisoire, ce qui conduira à l'assemblée de fondation proprement dite en avril. On souhaite que le membership soit le plus large possible. D'ici là, il reste encore un certain travail à accomplir sur le plan de la gouvernance, qui avait été abondamment traitée au chapitre 5 de l'étude de faisabilité. Par exemple, il y était question de créer des cercles d'expertise, tels que des cercles d'éducation, de recherche, de programmation, de culture et traditions.

Une coordonnatrice / chargée de projet est maintenant en fonction. Il s'agit d'Isabelle Picard qui a déjà travaillé au projet de l'Hôtel-Musée de Wendake et qui a collaboré à l'étude de faisabilité. Le Quartier international de

Montréal collabore aussi au projet, étant donné son expertise dans le développement d'infrastructures d'envergure.

Le travail en cours comprend en outre l'envoi de lettres aux représentants inuits, à la Société Makivik, et au Grand Chef du Conseil des Cris, Matthew Coon Come, ainsi que des communications régulières avec le Chef régional Ghislain Picard, qui soutient le projet. Ce dernier a notamment sollicité une rencontre avec le nouveau maire Coderre pour en discuter.

Sur un autre plan, on se penche sur l'élaboration de l'espace virtuel du LIEU, ce qui suppose de réfléchir aux façons de protéger les droits d'auteur sur le contenu culturel qui pourrait être rendu disponible en ligne. Le LIEU souhaite devenir un modèle pour ce qui est des politiques, de l'éthique et d'autres outils de gestion à l'intention des peuples autochtones. À cet égard, le gouvernement du Québec s'apprête de son côté à dévoiler une politique culturelle virtuelle et l'on fait preuve de vigilance de façon à s'assurer que celle-ci tienne compte des Premiers Peuples.

Par ailleurs, les gouvernements du Canada et du Québec injectent des fonds importants pour offrir l'accès au web et l'accès à l'internet haute vitesse aux communautés éloignées, et les communautés autochtones sont particulièrement visées par cette orientation. De façon concrète, 10 communautés ont été retenues pour l'implantation, de façon à ce que chaque nation soit représentée. Cela étant, il faut aussi faire preuve de vigilance, car cette intention gouvernementale, bien qu'elle semble reposer sur des objectifs louables, doit aussi prendre en compte la bonne façon de faire les choses et les attentes de la population. Ainsi la Société des Arts technologiques possède beaucoup d'expertise dans la façon de relier des communautés éloignées à un coût raisonnable. La Wapikoni mobile devrait aussi être consultée. Des représentations ont eu lieu pour qu'un représentant de l'Institut Tshakapesh participe au processus, car les communautés innues ont déjà exploré différentes avenues dans le domaine et possèdent elles aussi une expertise valable. Il importe également d'associer le Conseil en Éducation des Premières Nations qui a contribué à répandre les nouvelles technologies dans les écoles secondaires et dans les communautés. Il s'agit maintenant de faire reconnaître par les gouvernements l'expertise acquise par les Autochtones dans le domaine technologique et les amener à se fixer des cibles réalistes, de façon à éviter de conduire les communautés retenues à l'échec.

Pour revenir au projet physique proprement dit, des relations étroites sont entretenues avec la Ville de Montréal, dont la principale contribution doit résider dans l'attribution du site d'implantation du LIEU. Le premier choix demeure le segment est du square Viger. Cependant, il a été récemment découvert – et même la Ville n'était pas tout à fait au courant –, que ce site est à 100 % la propriété du ministère du Transport. Il y a donc lieu d'entreprendre des négociations avec ce dernier, et le Quartier international agit en ce sens. Un plan B serait de trouver une solution de rechange dans l'arrondissement Ville-Marie, car ce dernier était le secteur jugé prioritaire dans les groupes de discussion. Et, s'il y a lieu, le plan C serait d'implanter le LIEU dans l'est, dans le complexe qui réunit le Jardin botanique, le Biodôme, etc. Des réunions sont prévues avec l'arrondissement Ville-Marie en vue de lui faire prendre conscience du potentiel de développement économique que représente le LIEU.

Donc on dispose d'une fenêtre étroite pour finaliser ces éléments, car le compte à rebours est commencé. Le LIEU est censé ouvrir officiellement en juin 2017.

André Dudemaine ajoute que le comité Arts•Culture se retrouve dans l'ombre de ce projet majeur que représente le LIEU, auquel il a donné naissance, à cause des urgences et des échéances qu'il impose. Il faut maintenant redonner vie au comité Arts•Culture, et des réunions sont d'ailleurs prévues en avril afin de travailler à sa reformation. Il mentionne que, tout en demeurant le représentant du comité, il ne se sent pas vraiment à l'aise de participer au comité directeur, étant donné que son mandat est clairement échu.

Il va de soi que, dès que la constitution juridique du LIEU sera concrétisée, celui-ci et le comité Arts•Culture deviendront deux entités distinctes, ce qui n'empêchera pas ce dernier d'entretenir des liens avec le LIEU.

Questions et commentaires

Dans ses débuts, le comité ne recrutait que des membres autochtones. Existe-t-il une ouverture au comité pour intégrer des personnes souhaitant effectuer des jonctions entre cultures autochtones et non autochtones?

Des discussions ont déjà eu lieu sur les conditions d'adhésion au comité, et il faudra en effet se pencher sérieusement sur la question. Donc, l'hypothèse soulevée ici va devoir être considérée. Il faut aussi tenir compte du fait que les disponibilités des membres actuels sont limitées et qu'il serait sans doute utile de réunir toutes les énergies provenant de différentes sources pour soutenir un tel comité.

Odile conclut en rappelant que le LIEU est un projet particulièrement structurant et rassembleur pour l'ensemble des communautés. Elle lance un appel aux personnes dont l'expertise pourrait être mise à contribution dans les différents cercles.

Comme on le sait, l'année 2017 correspond à une série d'anniversaires, et il faudra surveiller les possibilités de financement qui vont se présenter. Plus particulièrement, 2017 marquera le dixième anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Autochtones. Le Chef Shawn Atleo a d'ailleurs été sollicité pour qu'on puisse présenter à l'APN la candidature de Montréal comme ville hôte d'une célébration dans le LIEU culturel, qui a été temporairement désigné aux fins de constitution juridique « Desti-Nations, Carrefour international des arts et des cultures des peuples autochtones. La stratégie proposée à l'APN vise à ce que la résolution d'appui vienne d'un chef mohawk, ce qui revêtirait une symbolique sur le plan territorial. Des pourparlers sont en cours avec la nation mohawk en ce sens.

André Dudemaine souligne également que 2017 marquera les 50 ans d'Expo 67, la seule exposition dans l'histoire des expositions universelles qui a fait place à un pavillon indépendant des Indiens du Canada, qui a eu son importance dans le développement notamment des arts et des cultures de même que dans le courant actuel de l'affirmation des Premières Nations. Les deux co-commissaires en étaient Max Gros-Louis et Andrew Delisle Sr., et nous avons encore le privilège de les compter parmi nous.

16. ÉLECTIONS POUR LE POSTE DE CO-PRÉSIDENT(E)

Ce point n'a pas à être traité, puisque le co-président a été élu plus tôt par acclamation.

17. SONDAGE DE PARTICIPATION ET TIRAGE AU SORT DE CARTES CADEAUX

Avant de procéder au tirage des cartes cadeaux, Nakuset projette une vidéo représentant un humoriste cri vivant à Montréal, Charlie Hill, qui est décédé il y a deux mois. Il s'était acquis la notoriété par ses numéros axés sur l'autodérision et sur l'ironie appliquée à l'image perçue des Autochtones.

18. PRIÈRE DE CLÔTURE AVEC MIKE STANDUP

Nakuset invite Mike Standup à prononcer la prière de clôture.

Le rassemblement hivernal prend fin à 14 h 45.